

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4-1.b ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Version d'approbation
Conseil de territoire du 12 décembre 2023

Sources : DGI, Cadastre, juil. 2023
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2023



ZONAGE RÉGLEMENTAIRE	
UA - Zone de centralité urbaine	
UB - Zone urbaine mixte intermédiaire	
UC - Zone d'habitat collectif	
UE - Zone d'équipements publics	
UF - Zone des franges du Bois de Vincennes	
UP - Zone pavillonnaire	
UX - Zone d'activités économiques	
UZ - Zone de projet urbain	
N - Zone naturelle	
1AU - Zone à urbaniser	

